

AC 490 143

ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER

Séance du 22 Janvier 1979

RÉCEPTION
de
M. Vincent BADIE

Remerciement du récipiendaire



DISCOURS DE M. VINCENT BADIE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs de l'Académie,
Mesdames, Messieurs,

L'honneur que vous m'avez accordé, en m'appelant à vous rejoindre — sans d'ailleurs que j'en eusse livré, à un seul d'entre vous, mon secret désir — me trace le devoir de vous offrir, d'abord, mon remerciement.

Certes, il m'est extrêmement agréable de me soumettre à pareil usage qui, en dépit d'un laxisme envahissant, demeure une règle d'or des collégialités d'esprits fins, comme la vôtre.

Mais, j'ai observé que pour se plier à cette pratique, consacrée par le temps, mes prédécesseurs, dans leur rôle de récipiendaire, avaient exploité, jusqu'à saturation les formes d'expression auxquelles, en pareil cas, il est donné d'avoir recours.

Ne pensez-vous pas, qu'à la longue, à force d'être reprises, les formules de circonstances, même assorties de quelques touches d'originalité, perdent peu à peu de leur accent de sincérité ? Elles arrivent à prendre une tournure tellement factice que le ton s'en trouve finalement vidé de la ferveur, dont on eut tant souhaité qu'elles demeuraissent imprégnée !

Acceptez donc, Mesdames et Messieurs de l'Académie

que très simplement, mais du plus profond de mon être, je vous exprime mes sentiments de vive gratitude, et que je vous dise aussi, combien grande est ma satisfaction, de pouvoir bénéficier de l'inestimable enrichissement que procurent les relations avec des personnalités comme les vôtres, si représentatives de l'intelligence, de la culture et du savoir, toutes animées de surcroît, d'un même esprit d'extrême tolérance, et de parfaite indépendance.

Pourquoi ne vous en ferais-je pas aujourd'hui l'aveu ? Durant les derniers mois des vacances d'été, passées dans cet admirable coin du Capcir de nos Pyrénées Orientales, où m'attachent tant de souvenirs familiaux, au cours de mes promenades en forêt, il m'est arrivé de me demander quelles étaient les raisons qui avaient pu présider au choix flatteur dont j'ai été l'objet. Je m'honore certes, de compter parmi vous beaucoup d'amis. Certains furent mes condisciples au Lycée de notre ville, d'autres mes camarades à la Faculté de Droit, plusieurs, mes confrères au Barreau de notre Cour d'Appel. Toujours à Montpellier, il y eut aussi, ceux auprès desquels les circonstances me rapprochèrent. Au cours des relations qui s'établirent entre nous, j'eus l'occasion de découvrir également en eux, les nobles qualités de cœur et d'esprit qui confèrent à l'amitié son pouvoir de chaleur humaine et de rayonnement.

Mais, même, si une amitié, comme la vôtre, vous porte à l'indulgence, encore vous faut-il des raisons valables pour inspirer vos suffrages.

Sans doute, avez-vous retenu à mon avantage que durant cinquante deux ans, j'avais, dans la stricte observance de ses règles, exercé la profession d'Avocat. J'avoue qu'après avoir revêtu, au prétoire, plus d'un demi-siècle, notre robe noire, je garde la certitude, qu'aux yeux de mes pairs,

je n'ai pas démerité et que je suis parvenu à gagner leur sincère estime, puisque, à deux reprises, ils m'ont appelé à la tête de l'Ordre.

Dès le jour de ma prestation de serment, j'ai réalisé, selon l'admirable expression de Stendhal *«le bonheur d'avoir pour métier ma passion»*.

Dès lors, j'allais exercer la profession qui, selon moi, est la plus attachante qui soit.

C'est vrai qu'elle exige un rude labeur. Elle veut qu'à tout instant, on soit disponible à soutenir ce que l'on croit être la juste cause, à mener sans répit, le combat pour faire triompher la Justice.

Je devrais ne pas laisser s'écouler un seul jour, sans prononcer, en moi-même, des paroles de fervente gratitude, en mémoire de mes parents pour les remercier du si riche héritage qu'ils m'ont légué.

Ce sont eux qui m'ont inculqué au plus haut degré, le sens de l'honneur. Ce sont eux qui ont enraciné, en moi, l'impérieux besoin de Justice. Ce sont eux qui m'ont convaincu, comme l'enseigne l'Evangile qu'il fallait prendre parti pour les opprimés et être à l'égard des miséreux toujours charitable.

Mon seul mérite est de m'être efforcé de rester fidèle à ces préceptes.

Ainsi, ce que j'ai fait au Palais pour m'acquitter honorablement de ma tâche, n'a rien qui n'ait été — ou qui ne puisse être fait — par chacun de mes confrères. Cela ne saurait constituer un titre suffisant pour expliquer la façon dont s'est exercé votre choix.

Pas davantage, n'ont pu motiver vos suffrages, les diverses fonctions électives municipales, départementales et nationales, que j'ai assumées, durant mes trente trois années de vie publique.

En ce domaine, d'autres que moi ont pareillement rempli de telles charges, mais en oeuvrant de la sorte, eux-aussi, n'ont fait que leur devoir.

Accepter de servir ainsi son pays, c'est prendre l'engagement, et tout faire pour le tenir, d'accomplir son mandat avec honnêteté, courage et bonne volonté.

Pourquoi auriez-vous attaché à cela un exceptionnel mérite ? De même, mes diverses publications apparaissent bien minces pour qu'elles aient pu assez peser en ma faveur ! Ainsi donc, m'étant livré à cette succincte analyse, j'en suis arrivé à me convaincre que vous aviez souhaité que l'éloge posthume de Jean Baumel fut prononcé par un de ceux, avec lequel il avait été, non seulement lié par une fraternelle affection, mais aussi par une communauté d'inoubliables épreuves. Dès lors votre choix m'apparut, avant tout, symbolique.

Par delà le souvenir de votre confrère et la présence du nouveau venu parmi vous, ne faut-il pas surtout retenir le fervent hommage que vous avez tenu à rendre à toutes les victimes de l'effroyable tragédie de la déportation ?

S'il en est bien ainsi, Mesdames et Messieurs de l'Académie, vous ne pouviez rien m'offrir à quoi je pouvais être plus sensible.

Puis-je vous dire, en m'adressant à vous Monsieur, que cette interprétation se concrétise au plus haut point, à mes yeux, par votre parrainage, en cette séance de réception.

Vous avez subi la plus cruelle des épreuves qui puisse atteindre dans leur affection un père, une mère et toute une famille. Alors qu'il avait 17 ans — Jean-Marie, François, Pitangue, votre fils, était fusillé par les allemands, le 31 mai 1944, sur un des paliers de la Madeleine.

Il m'avait été donné d'apprécier, en plusieurs circonstances, l'indomptable courage de ce jeune et ardent patriote. Par votre vivant exemple vous lui aviez montré votre indéfectible attachement aux valeurs spirituelles et morales traditionnelles. Parce qu'il portait en lui l'amour sacré de la Patrie, acceptant tous les risques, il s'engagea résolument dans le combat clandestin contre l'occupant. Tous ceux qui l'ont connu gardent de lui, dans leur mémoire et dans leur coeur une place de choix.

Aussi, me croirez-vous, Monsieur, si je vous dis que votre parrainage m'honore et me touche profondément.

Je ressens également tout l'honneur que me procure la présidence de cette séance solennelle, puisqu'elle échoit à mon ami le Professeur Hervé Harant, que la petite ville de Paulhan, dont j'ai été le maire pendant plus de trois décennies, est justement fière de compter au nombre de ses enfants, en raison de sa grande notoriété et parce qu'il reste, à nos yeux, l'admirable défenseur du plus authentique humanisme.

J'ai connu Jean Baumel, voilà cinquante ans passés, alors qu'il poursuivait de brillantes études dans notre Université où je l'avais devancé de plusieurs années. J'étais son aîné de cinq ans.

Bien que né à Mende, le 19 Mars 1907, il ne séjourna guère dans ce chef lieu de la Lozère. Moins d'un an après sa naissance, son père fut nommé percepteur à Salles sur l'Hers, dans le département de l'Aude, puis à Cahors, où il résida avec sa femme et son enfant, cumulant ses fonctions au service de l'administration des finances, avec celles de conservateur du musée de cette ville.

S'étant vu confier, en fin de carrière, la direction de

l'ancienne Perception de la rue du Canneau, il s'installa à Montpellier.

Selon ses vœux, il s'était ainsi rapproché de Claret, d'où il était originaire.

Aujourd'hui encore, ce village héraultais, avec ses anciennes ruelles, ses vieilles maisons, a conservé son caractère typiquement languedocien.

Le couple et le fils, aimaient s'y rendre, profitant des fins de semaine et des vacances.

L'adolescent devint très vite attaché à ce terroir, où les siens avaient pris racine depuis des générations.

Dès sa prime jeunesse, il avait été conquis par ce paysage méridional envers lequel le ciel se montre si souvent prodigue de sa pure luminosité.

Lequel d'entre-nous, n'a pas subi le charme prenant de la campagne languedocienne ? A Claret, elle lui offrait son univers de prédilection !

Comme il lui resta cher et familial jusqu'à ces derniers jours, ce décor, avec ses collines boisées de chênes verts, joignant les premiers contreforts des Causses, ses rangées de ceps de vignes, ses oliviers, ses pins parasols et ses vastes étendues de garrigue ; cette garrigue qu'a su évoquer mon ami Maurice Chauvet, avec son sens inné du coloris pictural et son réel talent d'écrivain.

Ces lieux furent propices à ses rêveries, à ses méditations, à l'approfondissement de sa culture, mais en réalité, la plus grande partie de son existence, Jean Baumel, la passa à Montpellier.

C'est dans cette ville, qu'il acheva ses études secondaires. C'est à notre Université qu'il entreprit ses études supérieures, s'inscrivant simultanément aux Facultés de Droit et de Lettres.

Tout au long de sa scolarité studieuse, il excella dans

toutes les disciplines. Il fut couvert de lauriers et cumula à l'envi les titres universitaires.

Licencié es-lettres, en droit, titulaire de plusieurs diplômes d'études supérieures, il soutient sa thèse de doctorat en droit en 1931 sur *«Le Droit International Public et la découverte de l'Amérique»* — ce qui lui vaudra le Prix de thèse de la Faculté.

Le voici donc nanti d'un titre, à cette époque encore, estimé à sa juste valeur, comme tous les diplômes universitaires.

Dès lors, il va pouvoir accomplir son service militaire. Avant de servir sous les armes, il prêtera toutefois, le serment d'Avocat devant la Cour d'Appel de Montpellier, le 22 Juillet 1929.

Son service accompli, le voilà donc, reprenant sa place au Barreau, le 16 Avril 1932.

Durant les six années où son nom figura sur la liste des membres de l'ordre, ceux d'entre nous, qui étions ses aînés, peuvent porter témoignage qu'il fut un confrère de qualité. Il était paré de tous les dons de l'esprit et du cœur, si nécessaires à celui qui veut demeurer, comme il en a prêté le serment, un auxiliaire zélé et probe de l'oeuvre de Justice.

Ses pairs en 1933, n'hésitèrent pas à lui attribuer le prix du stage.

L'année qui suit lui apporte un nouveau succès. Il est élu conseiller d'arrondissement du canton de Claret. Pour un jeune candidat cette fonction élective, était alors un premier jalon posé sur la voie d'une carrière politique ; mais en 1944 ce mandat, dont l'exercice avait été suspendu en 1940, fut alors supprimé. Pour Jean Baumel, cette expérience d'élu du suffrage universel, fut donc assez limitée. N'empêche que cela lui permit de prendre contact avec les électeurs, d'observer

leur comportement, de découvrir les mobiles qui les font agir, d'arriver à connaître les raisons parfois mesquines qui les opposent — en tout cas, sur le seul plan humain, cela lui donna le moyen de faire récolte de profitables observations.

Son cabinet d'avocat, ses nouvelles fonctions politiques, n'entraveront, en rien, la poursuite de ses études universitaires.

Laborieux par tempérament, l'effort, l'effort constant, opiniâtre, lui paraît une exigence toute naturelle.

Il décide de préparer une nouvelle thèse, en vue d'obtenir, cette fois, le titre de Docteur ès-lettres (d'Etat).

Sur la suggestion d'un de ses éminents maîtres, notre confrère si regretté le Doyen *Augustin Fliche*, Jean Baumel entend reprendre le problème de la colonisation tel qu'il s'était posé au lendemain de la découverte de l'Amérique, sous un angle strictement historique, en s'attachant à l'écrivain qui a fourni les éléments les plus substantiels de sa thèse de droit : Francisco de Vitoria.

Ce travail n'est pas seulement une œuvre d'envergure ; c'est aussi une œuvre de valeur. Cette fois, la mention très honorable et les éloges du Jury, lui sont décernés.

Ces remarquables ouvrages, couronnés avec éclat par le jury universitaire — lui valent en 1937 d'être désigné en qualité de boursier, pour suivre un cours de Droit International à la Haye. De son séjour en Hollande, il revient avec un prix qui lui confère le titre de Lauréat de l'Académie de Droit International de la Haye — dont la réputation est mondiale.

Pour l'année 1938-39, il est nommé chargé de Cours à la Faculté de Droit d'Alger.

Durant cette période d'enseignement supérieur, en Afrique du Nord, il prend contact avec une partie de la jeunesse estudiantine algérienne. Il s'en fait rapidement apprécier

cier tout comme il mérita la considération et l'estime de ses nouveaux collègues. Cette attrayante expérience pédagogique, semble devoir définitivement l'orienter vers la fonction universitaire. Et cependant, son destin ne l'entraînera pas dans cette voie !

Alors qu'en famille, Jean Baumel vient à Claret de terminer le premier mois des vacances d'été, le 3 septembre 1939, la mobilisation générale est décrétée.

Les Français étaient loin de se douter de ce qui allait survenir !

Pour l'heure, les projets de notre jeune universitaire se trouvaient contrariés. Il ne pouvait être question pour lui, tout chargé de couronnes et de diplômes qu'il était, de rejoindre son poste à Alger. Comme pour tant d'autres, l'heure venait de sonner pour lui, de revêtir à nouveau l'uniforme militaire.

Au titre des réserves il avait suivi les stages de l'Ecole Supérieure de guerre. Le Général Charles Hanotte, ancien commandant supérieur des troupes de Tunisie, qui vient de prendre le Commandement de la 16ème région militaire à Montpellier, le choisit, sur titres, pour être son aide de camp et le fait affecter à son Etat-Major.

Dans ce poste de choix, on apprécie aussitôt, sa valeur intellectuelle, sa rigueur de jugement, son ardent patriotisme.

Le 30 Juin 1940, il est cité à l'Ordre de la Région militaire. Il vient ainsi d'en faire la démonstration, il se révèle aussi homme d'action. L'avenir allait confirmer que sa vie durant, il ne cesserait pas de réaliser en lui, l'accord profond et nécessaire des résolutions et des actes.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, arrive-t-il à certains hommes que leur voie apparemment tracée, brutalement

bifurque. Sous le coup des événements, s'ouvre une page nouvelle de leur existence. Sans marquer une rupture définitive avec le passé, leur vie se trouve profondément bouleversée. Il allait en être ainsi pour Jean Baumel.

Dès après la signature de l'armistice, il abandonne ses fonctions à la Faculté de Droit d'Alger ; et sur sa demande est nommé Secrétaire Général de la Ville de Montpellier. Il nous en fera lui-même l'aveu : *« Mon grand rêve : rester dans cette ville, se trouvait exaucé »*.

Il est bien vrai que, de même à Claret, c'est aussi à Montpellier qu'il éprouve, avec le plus d'intensité, la joie de vivre. Ces deux lieux, pour lui privilégiés entre tous, s'harmonisent et se complètent à souhait.

Ici, la cité où se sont nouées de durables amitiés de jeunesse, où ses maîtres l'ont couvert de lauriers : cette même cité qui, un jour provoqua de la part du Président Ed. Herriot, alors qu'il s'y trouvait de passage, cette remarque d'une savoureuse finesse : *« Dans cette ville on respire comme un parfum d'intelligence ! »*.

Et à proximité Claret, où sa famille a fait souche, où dans cette propriété, familièrement dénommée le « Jardin », il aime se retrouver aux heures de loisir, avec sa chère campagne et ses jeunes enfants.

Mais, c'est lui-même qui nous le fait savoir, quand il l'écrira plus tard dans son livre *« De la guerre aux camps de concentration »* et avec le sous titre *« Témoignages »*.

« C'est donc à Montpellier que j'allais vivre l'événement douloureux de la pré-occupation et de l'occupation. » Ceux qui le rencontrèrent alors, au lendemain de sa démobilisation purent s'en rendre compte : Patriote intransigeant, il souffrait plus que tout autre de la défaite de nos armes, mais pour autant, il n'entendait pas se laisser aller au renoncement.

A la différence du plus grand nombre des français, parmi lesquels on compte d'ailleurs de sincères patriotes et de parfaits honnêtes gens, il ne se pose pas, lui, la question de savoir où est le devoir, où est l'honneur. Tout aussitôt, il réagit contre l'apathique soumission dont la population paraît atteinte.

Il s'efforce de redonner espoir aux désabusés, de rendre courage aux timorés. Contre la magnanimité apparente des vainqueurs, il met en garde ses amis. Il leur rappelle les propos tenus par le Führer, révélés dès 1938 par Hermann Rauschning dans un livre : *« Hitler m'a dit »*, auxquels les événements devaient apporter une éclatante confirmation : *« Nous nous présenterons aux petits bourgeois français comme des champions d'un ordre social équitable et d'une paix durable »*.

Il ne voudrait pas qu'ils se laissent abuser par une propagande trompeuse et bien orchestrée.

En ce qui le concerne, il sait à quoi s'en tenir.

Au surplus, il pense qu'au poste qu'il occupe, au point central de la vie administrative municipale, il va pouvoir servir efficacement la cause de la Résistance.

Sans plus tarder, il prend contact avec un des premiers groupes qui, dès fin 1940, s'est constitué à Montpellier.

Les quelques uns, qui dès l'origine adhèrent à la résistance sont qualifiés pour attester qu'il compta parmi ceux du mouvement « Combat », puis, qu'il s'affilia au réseau « Mitridate » et au NAP (Noyautage des Administrations Publiques) où son rôle fut des plus efficaces.

Après l'occupation de la Zone Sud le 12 Novembre 1942, son activité clandestine s'intensifie. Par ses fonctions il est rappelé à recueillir de précieux renseignements sur des lieux de stationnement des unités, sur le passage des troupes qu'il fallut loger, sur l'état d'esprit des occupants.

Par ses réseaux il fait transmettre à Londres les précisions obtenues à la source.

En outre, en sa qualité de Directeur urbain de Défense passive, la mise au point du plan d'action officiel, lui permet de subodorer les grandes lignes du système défensif allemand de toute la circonscription militaire. Grâce à lui, Londres en sera également informé.

Par ailleurs, la Mairie de Montpellier est devenue un des centres les plus importants de fabrication de fausses cartes d'identités. Les maquis en réclamaient beaucoup. Les Israélites, les jeunes réfractaires du S. T. O. en avaient un impérieux besoin.

Avec l'appui de Jean Baumel, cette officine de falsification de documents, rendit de grands services à des milliers d'utilisateurs. Plusieurs membres de cette intrépide équipe d'employés municipaux furent déportés. Certaines victimes des sévices des S. S. moururent dans les camps de concentration.

Ainsi, votre confrère, s'était affirmé comme un de ces hommes pour qui vivre n'est pas seulement donner son temps à la pensée et à l'écriture, mais aussi participer à l'action, sans en ignorer tous les risques.

N'est-ce pas, du reste, le propre des esprits forts et lucides, de servir avec abnégation la cause à laquelle d'instinct ils se sont ralliés parce qu'elle leur est apparue la plus juste ?

Celui dont je viens d'évoquer, à grands traits, le comportement dans le combat clandestin, n'allait plus tarder à tomber entre les mains de la Gestapo.

Le lundi matin 21 février 1944, dans son bureau, à la mairie, il était arrêté par les policiers allemands et amené aussitôt à la prison militaire de la 32ème.

Le voilà donc entraîné dans la terrible et douloureuse aventure qui l'amena jusqu'aux lieux maudits où la vision hallucinante des horreurs constituait l'horizon unique et quotidien.

Et d'abord, le temps de l'emprisonnement. Pour Jean Baumel ce fut une épreuve inouïe. Enfermé plusieurs jours dans un cachot, il n'en sortait que pour subir des interrogatoires à la villa St Antonin où il restait enchaîné avec les menottes.

C'est l'inspecteur de la Gestapo *Foster*, de sinistre mémoire, qui posait lui-même les questions. Ce personnage inhumain eut recours aux pires menaces et aux brutalités pour obtenir, vainement du reste, les aveux de son infortuné détenu.

Lors d'un de ses interrogatoires «son bourreau» le fit mettre à genoux sur l'arête d'une règle métallique fixée sur le parquet. Son séide, devant les silences renouvelés de l'interpellé, s'appuyait de tout son poids sur les épaules du patient. Ce côté aigu de la règle faisant ainsi souffrir horriblement sa victime. Ce jour-là, on dut transporter dans sa cellule de la 32ème, Jean Baumel, car ses chairs meurtries et sanguinolentes l'empêchaient de marcher.

Foster l'accompagna et continua à jouer en ricanant avec son revolver qu'il dirigeait sur son prisonnier.

Dans cette redoutable prison montpelliéraine, le Secrétaire Général de la ville y séjourna huit jours.

A la même période, deux de vos éminents confrères, le Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques *Etienne Antonelli* et l'Inspecteur Général Honoraire *Gabriel Buchet*, ancien Directeur de notre Ecole Nationale d'agriculture, s'y trouvaient également.

Jean Baumel, lui, fut transféré au camp de «Royal

Lieu» à Compiègne où je l'avais précédé. Il y arriva, lui aussi, menottés aux poignets avec ses compagnons de l'équipe municipale, arrêtés en même temps que lui.

Au cours de cette ultime étape sur la terre de France, dans l'attente de notre départ pour l'un des divers camps de concentration d'Allemagne, nous eûmes la possibilité de nous entretenir librement. Votre ancien confrère gardait encore présent à l'esprit le souvenir obsédant des séances de brutalités auxquelles il avait été soumis, mais son moral restait inentamé.

L'incertitude de notre sort n'altérait pas sa sérénité. J'éprouvais un plaisir roboratif à m'entretenir avec lui, durant le court séjour que nous passâmes ensemble au camp de «*Royal-Lieu*» à Compiègne.

Vous, Mesdames et Messieurs, qui fûtes de ses confrères, vous savez aussi bien que moi, quel était l'agrément de sa conversation. Il ne cherchait pas pour se montrer brillant, ni à étaler son savoir, ni à jongler avec le cliquetis des mots. Son langage était simple, toujours limpide, comme sa pensée. La souplesse de son intelligence, l'ampleur de son érudition rendaient sa rencontre toujours enrichissante. Il est des heures où de tels entretiens constituent un luxe suprême.

Pour tous, en tout cas, ce passage à Compiègne où il nous sembla vivre dans une sorte d'oasis, par rapport au régime carcéral déjà subi, fut l'occasion de reprendre un nouveau souffle.

Pour les plus abattus, au contact d'une majorité d'authentiques résistants, la possibilité de durcir leur résolution.

Le 24 Avril 1944 Jean Baumel faisait partie du convoi de 1700 déportés dirigé, sans doute par erreur, sur le camp d'Auschwitz situé en Haute-Silésie, spécialement affecté aux

Juifs, où dans ce coin de l'enfer, leur liquidation était érigée en système.

Entassés cent à cent-vingt, dans des wagons à bestiaux plombés, après quatre jours et trois nuits passés dans des conditions atroces, ils arrivèrent aux abords du sinistre camp.

Votre confrère n'y séjourna que seize jours.

Dans ce vaste ensemble concentrationnaire, il eut le temps de repérer les chambres à gaz qui constituèrent pour des milliers d'innocentes victimes l'ultime et tragique étape avant leur mise à mort. Il put aussi observer l'emplacement des fours crématoires, d'où par les hautes cheminées carrées, s'élevait, à toute heure du jour, l'inquiétante fumée à l'odeur acre, provenant de la multitude des cadavres incinérés.

Le 12 Mai 1944, sans la moindre explication, les déportés arrivés par le même convoi que lui — après qu'on leur eu tatoué leur numéro matricule, sur l'avant-bras gauche, furent refoulés sur le camp de Buchenwald aux portes de Weimar, à l'exception des intransportables et des morts, dont le nombre, depuis le départ de Compiègne, avait atteint, en si peu de temps, deux centaines !

Ils y parvinrent deux jours après. Le régime en vigueur était celui des autres camps : une atmosphère de terreur, des appels qui immobilisaient sur la place, debout, parfois des heures entières, les détenus, quelle que fut la température, les travaux forcés jusqu'à épuisement, une pitance inconsistante, l'entassement dans des baraques dépourvues de toute hygiène, en réalité, un système délibérément conçu pour que la mort élimine au fur et à mesure les plus épuisés, quand elle n'était pas provoquée par de soudaines exécutions, décidées au gré du bon plaisir des S. S. qui avaient droit de vie et de mort sur les déportés traités beaucoup moins bien que du bétail.

Le surlendemain de son arrivée à Buchenwald, celui dont j'évoque le calvaire qu'il dut subir sous le numéro 185-025, y rencontra son ami Thomas, jeune Professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg, replié à Clermond-Ferrand, tel qu'il lui apparut amaigri et malade, quelques jours seulement avant sa triste mort. Lui-même était le fils du Professeur Louis Thomas, de notre Faculté de Lettres, que votre Compagnie avait été heureuse d'accueillir tant était grande, alors, sa notoriété.

Jean Baumel ne resta que onze jours à Buchenwald. Dans son livre *«Témoignages»* auquel j'ai déjà fait référence, il écrit au sujet de ce nouveau transfert : *«Le 25, au matin nous passâmes une dernière fois, devant le monument représentant les silhouettes grotesques d'un terroriste, d'un Juif, d'un ecclésiastique et d'un capitaliste, avant de monter dans les wagons qui nous transportèrent, le jour même au camp de Flossenbürg, situé à 130 km au nord de Wurtemberg»*.

Hélas cette nouvelle étape ne devait pas être le terminus de cet épuisant itinéraire à travers l'univers concentrationnaire.

Huit jours passés à Flossenbürg et votre confrère, avec 200 camarades, partait en direction de *Flöha*, petite ville de Saxe où ils furent à leur arrivée, enfermés dans la *«Tüllfabrick»*, bâtiment de quatre étages, entouré de fils de fer barbelés et de miradors — dont la direction et la surveillance étaient confiées aux S. S.

Dans cette étrange usine, 200 détenus soviétiques, tchèques, polonais, mélangés les uns aux autres, travaillaient à apprêter des pièces détachées nécessaires à la finition du Messerschmitt 109.

A Flöha régnait, aussi, une ambiance d'angoisse et de terreur. Tout, comme dans les autres camps, était cruauté,

organisée avec méthode, recherchée avec sadisme. *«C'est dans ce kommando,»* devait écrire Jean Baumel que : *«je revis mon second diable sous la forme de Hans Kinehr, homme de 35 ans environ. Le futur ober-kapo, c'est à dire le chef des Kapos, homosexuel, était d'une cruauté bestiale. A cause de son menton proéminent, on l'appelait «galoche». Il dépassait de beaucoup en cruauté mon bourreau de la gestapo de Montpellier. C'est lui qui assomma Robert Desnôs, jeune poète, déjà justement connu, avant guerre dans le monde des lettres. Si notre infortuné compatriote ne succombât pas ce jour là, il mourut atteint de typhus, dans un épuisement extrême au matin du 8 Juin 1945 à Terezine, en Tchécoslovaquie, alors que depuis un mois il avait retrouvé la liberté !»*.

Pour échapper à l'action des partisans Tchèques et à l'avance des armées russes, dès le 14 Avril, le kommando de Flöha avait été évacué par les S. S., plus déchaînés que jamais. Cela s'était traduit par la marche forcée de ce troupeau d'êtres faméliques, bagnards épuisés, à bout de souffle qui, par un effort surhumain tentaient de parvenir à l'ultime étape de leur effroyable odyssée. Beaucoup étaient morts en cours de route. Jean Baumel s'en tira par miracle. Arriva le moment où il se rendit compte, qu'il était le dernier de la colonne. Juste avant les S. S. qui en surveillaient l'arrière. Il connaissait le sort réservé aux trainards. Pour le lui rappeler, sans doute, un des S.S. le piqua sévèrement à la cuisse avec sa baïonnette. C'est alors que ses amis Molinier et Holzer s'apercevant de sa défaillance vinrent l'aider à repartir...

En dépit de son piteux état, alors qu'il avait toutes les difficultés à se tenir sur ses jambes et ses pieds endoloris, votre admirable confrère trouva le courage et la force d'achever la dernière étape où il allait enfin recouvrer la liberté.

Cette liberté, ne lui apportait pas, pour autant, la fin de ses épreuves. Après tant de privations et de souffrances, dans cette forteresse de Thérézine où les survivants du kommando avaient finalement abouti, il contracta le typhus, redoutable épidémie qui poursuivit ses funestes ravages, même parmi les rescapés des camps de concentration.

Cette fois encore, il échappa à la mort. Son salut il le dut surtout à deux de nos concitoyens, mes amis les *Docteur Gabriel Luscan et le Professeur Antonin Balmès*. Tous deux, après la libération de leur camp, proche de la capitale de la Tchécoslovaquie, et ce, par les armées alliées, avaient été installés à Prague dans l'Ambassade de France. Ils y apprirent la présence de leur ami à Thérézine. Ils le firent aussitôt transporter auprès d'eux.

Il fut soigné dans un hôpital de cette ville où l'on disposait de remèdes appropriés. On lui prodigua les soins les plus éclairés et les plus empressés.

Lorsqu'il fut hors de danger, l'infirmière vint le peser. Elle enregistra ses 37 kilogs !

En cet état méconnaissable, il fut rapatrié dans un avion américain et hospitalisé à Lyon à l'Hôpital Bron. C'est seulement alors, dans cet Etablissement, que lui fut donnée l'indicible joie de serrer, tour à tour, dans ses bras, sa femme, sa mère, ses enfants et plusieurs de ses amis intimes.

Il lui faudra, néanmoins, plus d'un an pour récupérer son équilibre psychique, retrouver sa forme normale, et s'adonner à une activité intellectuelle suivie.

Mesdames et Messieurs, en vous faisant la relation de cette extraordinaire et inimaginable aventure, vécue par votre ancien confrère, tout au long de sa déportation, je ne suis

pas sûr de vous avoir fait pénétrer jusqu'au plus profond de l'Univers concentrationnaire. Je garde l'intime conviction que l'épreuve des camps de la mort est incommunicable. Ce que je crois, c'est que Jean Baumel, comme beaucoup de ses compagnons de misère fut saisi par le dégoût mais plus encore par la volonté inébranlable de vivre. Il apprit le détachement des choses, tout comme la fraternité entre les hommes. Il sut que le mépris est parfois un antidote, que la haine peut être sainte, mais aussi que la paix de l'âme est la suprême sagesse et que l'on ne peut y atteindre qu'après avoir beaucoup souffert.

Ai-je du moins, la ressource de vous rappeler les termes de la très belle citation à l'Ordre de l'Armée dont, par la suite, il devait être l'objet. Elle résume parfaitement, je vous en fais juge, l'exemplaire comportement qui fut celui de Jean Baumel au cours de la résistance et de la déportation.

« Officier de valeur, soutenu par un sens élevé de ses devoirs, n'hésitant pas devant les entreprises les plus audacieuses, est parvenu, grâce à son courage, à obtenir des renseignements de la plus haute importance. D'une inlassable activité, d'une ardeur jamais défaillante, a participé activement sous toutes ses formes à la lutte menée contre les forces d'occupation. Arrêté le 22 Février 1944, a su garder devant l'ennemi une attitude des plus héroïques, opposant le silence le plus absolu à toutes les tentatives destinées à lui arracher des révélations. Déporté en Allemagne le 30 Mars 1944 a été pour ses compagnons un soutien par l'exemple de son inébranlable moral et de foi en la victoire — Belle figure de résistant. »

Retrouvons-le, maintenant au sortir de sa convalescence. Il savoure auprès des siens le bonheur que procure l'affection d'une chère compagne dont le dévouement, la

complicité dans la foi commune ont permis à son époux de surmonter un destin hostile.

Il goûte aussi la joie qui lui donne la présence et l'attentive tendresse de sa mère et de ses enfants.

Progressivement, il reprend ses fonctions administratives. Comme il a été nommé par arrêté ministériel du 25 Octobre 1945, Inspecteur Général du Ministère de la Production Industrielle, affecté à la circonscription de Montpellier, il est aussi détaché dans ses fonctions de Secrétaire Général.

Il eut pu, en raison des avis de la Faculté en prendre plus à son aise, mais dans ses postes, il n'entend pas se ménager. Il n'entreprend jamais à la légère, aucune des obligations inhérentes à ses fonctions.

Les terribles épreuves de la déportation ne sont pas parvenues à réduire son infatigable ardeur au travail. Au fur et à mesure qu'il retrouve ses forces, il accentue le rythme de son exceptionnelle capacité de labeur. Le temps de ses congés, de ses moments de loisirs, il va l'employer à écrire.

Quand viendra l'heure de la retraite, son activité intellectuelle ne se ralentira pas. Il est de ceux que la brusque cessation du service professionnel ne saurait surprendre. Il est, de ces esprits qui se refusent à se mettre, sur commande, en veilleuse, qui, tout aussitôt, s'adaptent, à merveille, à un mode de vie différent ; sans doute parce qu'ils restent curieux de toutes choses, sans doute aussi parce qu'ils savent cueillir avec la même joie et la même ferveur les fruits renouvelés des saisons qui passent.

Ses travaux continueront à être publiés à une cadence soutenue. Pareille fécondité d'écrivain, tient du prodige. Déjà, avant guerre, en 1938, son ample curiosité d'esprit, toujours en éveil, l'avait poussé à publier une *«méthode de sélection psychologique des chiens en vue du dressage»*

(mesure de capacité psychique des chiens). Un tel titre avait pu surprendre de la part d'un juriste confirmé — or, dès 1947, cette ouverture innée à l'émerveillement et à l'universalité qui est un des traits de sa nature, l'amène à aborder l'étude de sujets très divers.

Cette année là, il publie un traité de *«Droit municipal et électoral»*. L'année suivante en 1948, il fait paraître sous le titre *«Républicains et Républiques»*, un des livres qu'il faut avoir lu, si l'on veut bien comprendre l'évolution de l'histoire contemporaine espagnole — L'auteur à l'art de dépeindre, avec lucidité, les principaux leaders républicains de l'époque. Il sait les rendre vivants, dans le cadre coloré et caractéristique de leur activité. Il tire de leurs modèles et des événements des considérations d'une indéniable objectivité.

Cinq ans après en 1959, sous le sceau de l'Institut d'Etudes Occitanes, il publie : *«Le livre de Maguelonne»*. C'est le roman connu sous le nom de *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*.

Le sens du récit vigoureux, la richesse des références, le souci constant de la recherche de la vérité qui se dégagent de cet ouvrage couronné par l'Académie française, confirment clairement la vocation de l'historien de Jean Baumel.

L'année suivante, en 1954, est mis en vente *«Le masque Cheval et quelques autres animaux fantastiques»*. *«Etude et histoire d'ethnographie et de folklore»* — C'est encore un excellent travail d'historien, mais son érudition solide, précise, n'accuse pas la moindre pesanteur. La lecture du texte en est toujours aisée et agréable.

Et voici que vont s'écouler près de trois années avant qu'il nous offre en librairie ses nouveaux écrits.

Nous sommes en 1957. Nous allons découvrir le

poète ! La plaquette ornée de quatre dessins gravés sur pierre de notre compatriote, l'artiste réputé *Deleuze*, est intitulée « *Voyage dans un autre monde* » avec pour sous-titre : « *Poèmes tristes* ». « *Attila ou l'Instinct de la Guerre* ». Sans doute est-on surpris par le réalisme audacieux de sa pensée, mais c'est tour à tour, le cri d'angoisse et d'espérance sorti du plus profond de son être qui nous trouble et aussi nous émeut profondément. Cette première création est suivie de la publication d'un autre recueil « *Poèmes moins tristes* ». Ils témoignent à la fois de la parfaite maîtrise et de l'extrême sensibilité du poète.

C'est aussi cette même année que sort : « *Recueil de nouvelles* » qui lui vaudra le Prix de la Nouvelle des écrivains et artistes fonctionnaires. C'est-dire que même dans ce genre littéraire, tout nouveau pour lui, il enregistre une réussite.

L'année suivante, en 1958, il revient à une étude d'histoire et de folklore. Dans le titre qu'il lui donne se trouve exactement résumé le sujet traité : « *Les Danses Populaires, les Farandoles, les Rondes, les Jeux chorégraphiques et les Ballets du Languedoc méditerranéen* ». C'est un ouvrage illustré, assorti d'annotations musicales.

En le composant Jean Baumel, y a apporté la consciencieuse minutie, l'esprit de recherche méthodique dont il ne s'est jamais départi. Il parvient à y évoquer, pour notre plaisir, la réalité du passé, à rendre vivantes les manifestations populaires folkloriques d'autrefois, pratiquées alors avec tant de ferveur et d'amour.

Durant les années 1970-71-72-73 paraissent successivement les trois tomes consacrés à *l'histoire de Montpellier*.

C'est probablement son œuvre majeure. L'entreprise eut été risquée, s'il n'avait déjà affirmé sa connaissance et sa parfaite maîtrise de la méthode historique — s'il n'avait

déjà démontré comment une intelligence pénétrante, un esprit curieux, une conscience scrupuleuse, une nature laborieuse, pouvaient permettre de mener à bien un si important ouvrage.

Aussi, est-il raisonnable d'augurer, que cette magistrale fresque de la cité naissante de la « *ville royale* », par sa valeur et son éclat restera pour les historiens un document d'un intérêt capital.

Les années passent... Nous voici fin 1973. On dirait que Jean Baumel se sent pressé par le temps. On a le sentiment qu'il a encore beaucoup de choses à dire et qu'il ne veut pas se laisser gagner de vitesse.

Coup sur coup, il va publier un essai de sociologie, deux substantielles brochures sur des questions d'histoire, un livre de souvenirs et de témoignages auquel j'ai déjà fait référence. Récit simple, probe, émouvant, récit d'un seul, qui est bien la véridique et tragique aventure de tous les déportés. Chacune de ces publications apparaît d'une inspiration différente. « *Réflexions réalistes sur la nature psychologique et sociale de l'homme* », tel est l'essai qu'il offre à nos méditations. De la part d'un homme que le sort a jeté dans la tourmente pour lui faire entrevoir la profondeur des abîmes, il n'y a pas là, moindre prétention à proposer une éthique d'ascète, encore moins un système philosophique à valeur absolue, mais on y trouve au contraire, adressée à la jeunesse, une invite au travail, réaliste dans son contenu, élevée dans son idéal, pour un monde fondé sur la solidarité humaine. D'un bout à l'autre, c'est un souffle de générosité qui maintient la pensée sur les cîmes.

Une fois de plus, un des aspects de la nature profonde de l'homme au grand cœur, aux nobles sentiments, nous est révélé dans ses écrits.

En ce qui concerne la première des brochures, l'auteur

traite de la *«Publicité d'un maître apothicaire parfumeur au XVIIIème siècle»*. Dans la deuxième, il évoque *«Vie, mœurs et traditions populaires à Montpellier et dans ses environs au cours de la deuxième moitié du XVIème siècle, d'après les frères Platter»*.

Durant les trois années qui lui restèrent à vivre, il mit en chantier un ouvrage sur *«Les guerres de religion dans le Midi de la France»*.

Quand sa mort survint le 21 Janvier 1977, il y a eu hier deux ans, le travail en était déjà avancé.

Ce qui peut surprendre dans cet imposant ensemble d'ouvrages, c'est la diversité des sujets traités. Sans doute, apparaît-il évident que la part de l'historien y demeure prépondérante, mais d'où vient la disparité, du moins le choix original de certaines de ses études ?

C'est que votre confrère possédait, j'y reviens encore, cette faculté d'émerveillement qui le poussait à s'intéresser à tout. C'est le propre des grands esprits.

Souvenez-vous de l'éclat de son regard, à travers ses verres, qui semblait projeter la lumière partout où il se posait. Il était en quête de toute connaissance nouvelle.

Rien de tout ce qu'il entendait, de tout ce qu'il percevait, ne le laissait indifférent.

Souvenez-vous de la délicatesse de son sourire, chaque fois, qu'il faisait préciser à son interlocuteur un fait inconnu de lui, une donnée qu'il ignorait. Lui, qui aimait tant se recueillir dans le silence de sa bibliothèque, était loin toutefois, de fuir la communication avec les hommes. Il ressentait l'attrait saint-exupérien des relations humaines, leur chaleur bienfaisante. Il n'était pas homme à s'en priver. Ce n'est donc pas par vanité, que tout en s'adonnant à l'élaboration et à la rédaction de ses oeuvres, il accepta charges et fonctions bénévoles pour lesquelles il fut sollicité de toutes parts.

A son retour de déportation, dès que sa santé le lui permit, il se dévoua corps et âme à la cause des combattants résistants et déportés. Il estima qu'il se devait à cette tâche avec une foi ardente, comme s'il eut à remplir un devoir sacré !

Ses camarades ne tardèrent pas à le désigner à la tête de la plupart de leurs associations. Il fut appelé à la Présidence de la Section départementale de leur Union et de leur Fédération Nationale. Mais, il ne voulut pas confiner son activité dans ce seul domaine social, de la solidarité des Anciens Combattants.

Pour répondre au besoin qu'il ressentait d'élargir ses relations humaines, il adhère à plusieurs sociétés d'intellectuels que l'attrait d'une même spécialité rassemble : Il devient membre de la Société d'Ethnographie Française, de la Compagnie des Ecrivains méditerranéens, de l'Institut des Etudes Occitanes, du centre d'Histoire militaire et d'études de Défense Nationale, de la société d'Histoire de la Médecine.

Que de fois nous eûmes l'agrément et le profit de l'entendre, lors d'une de ses doctes communications données devant l'une de ces assemblées.

Votre Compagnie elle-même est heureuse de l'accueillir, sous la Présidence de notre éminent confrère, Monseigneur Raffit. Il y est reçu le 24 Avril 1950, par Monsieur le Doyen Augustin Fliche le savant et réputé médiéviste qui, en votre nom, lui adressa de chaleureuses et élogieuses paroles de bienvenue. Il n'a pas encore 43 ans ! Il fut, vous le savez, extrêmement sensible à vos suffrages.

Il déploya, n'est-il pas vrai, son infatigable activité dans tous les domaines.

Il ne se déroba à aucun appel. Sur les instances pressantes de ses concitoyens, il accepta en 1958 le mandat de

Maire de Claret. Durant 13 ans, il présida aux destinées de sa petite commune. Ses administrés n'eurent qu'à se louer de la compétence, de la sagesse, du dévouement qu'il apporta dans l'accomplissement de cette magistrature.

Il accepta aussi la présidence du Syndicat d'Initiative de la ville et des environs. Dans ses fonctions d'administration et de représentation, il se montra, comme dans tout ce qu'il entreprenait, exemplaire.

Il oubliait seulement dans le feu de l'action, que son séjour concentrationnaire avait gravement altéré sa santé.

A ceux qui lui conseillaient de se ménager, il répondait, avec son bon sourire, : «Souvenez-vous de la noble répartition de l'*Amiral Touchard* : "on n'a jamais fini de faire son devoir !" ».

Tant d'activité, tant d'endurance de la part d'un rescapé des camps de la mort, suscitent notre admiration.

Sans doute tous ces titres à l'admiration reconnaisance de ceux qui le virent à l'œuvre contribuèrent-il à lui faire attribuer bien des honneurs, auxquels s'ajoutèrent les plus hautes distinctions que lui valut son héroïque conduite sous l'occupation.

Ceux qui, sans le connaître, le croisaient dans la rue, s'appuyant sur sa canne, ne pouvaient pas soupçonner qu'il était pourvu de tant de grades, de diplômes ; qu'il était titulaire de tant de médailles, de décorations françaises et étrangères. Dans l'Ordre National de la Légion d'honneur, il avait été fait Grand Officier, mais s'il advint qu'il dût arborer quelques unes de ces étincelantes parures, cela n'eût point atténué l'éclat du rayonnement de bonté qui émanait de tout son être.

Ainsi donc, n'ai-je eu qu'à me laisser gagner par mes souvenirs pour évoquer la vie de mon prédécesseur.

Quelque soit, du reste, l'éclairage projeté, j'espère qu'elle n'a cessé de vous apparaître riche d'exemplaires accomplissements, d'admirables enseignements et de profondes résonnances.

Comment dès lors, se pourrait-il, que le souvenir d'un tel homme et de son oeuvre, ne demeurât pas fidèle et durable dans la mémoire de ceux qui le connurent, et plus encore, de ceux qui, comme nous, étions de ses amis ?

Et pourtant certains posent la question : que reste-t-il d'une vie aussi bien remplie qu'elle ait pu l'être ?

On a tellement clamé l'absurdité de la vie, en nous montrant l'homme aux prises avec son rocher, la voie étroite et sans issue du révolté contre la condition humaine !

Je viens de lire le nouveau prix Goncourt 1978, le roman de *Patrick Modiano «Rue des Boutiques obscures»*. La question s'y trouve à nouveau posée :

Quel est le compte final d'une existence ?

Pour l'écrivain : quelques photos jaunissantes dans des boîtes à biscuits, des numéros de téléphone, des lignes sur le Bottin, des noms rayés sur les carnets d'adresse, des témoins de moins en moins nombreux et leurs souvenirs de plus en plus vagues. Bref, avec le temps, des buées vites effacées sur la vitre...

Est-ce assez dire que ce n'est pas l'opinion de tous !

En dépit des horreurs qu'il avait quotidiennement cotoyées, Jean Baume, à aucun moment ne perdit le sens de la dignité et de la grandeur de l'homme. C'est dans l'épreuve de la déportation que tant d'autres n'ont pu supporter, qu'il a puisé son indomptable énergie, son tranquille courage devant le péril et sa foi dans un monde meilleur.

Aussi est-ce en souvenir de lui que j'ai fait mienne cette pensée de mon ami le *Docteur Marcel Sendraïl*, Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse qui fut jus-

ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER

qu'à sa mort Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Jeux
Floraux.

Je la cite de mémoire.

Elle est une réponse à l'interrogation formulée.

Je la livre à vos méditations :

*«Je doute qu'il y ait, quelque part, une raison assez
sûre de sa vérité pour interdire d'entendre, à travers l'espace
le chant de la divine espérance !».*